

- ACCUEIL-iForum
- SOMMAIRE de ce numéro
- ABONNEMENT à iForum
- DERNIÈRE HEURE
- DES NOUVELLES DE...
- ARCHIVES
- COMMUNIQUÉS
- FORUM express
- MÉDIAS étudiants
- CALENDRIER des événements
- POUR NOUS JOINDRE

L'UDEM ACQUIERT LE MONT-JÉSUS-MARIE

La congrégation a préféré l'offre de l'UdeM, qui maintient la vocation éducative de l'établissement.



Le bâtiment abritera le nouvel Institut d'évaluation en santé et permettra de libérer des locaux pour les occupants des pavillons Marguerite-d'Youville, 3150 Jean-Brillant et Marie-Victorin.

Une entente a été conclue entre l'Université de Montréal et la congrégation des Sœurs des saints noms de Jésus et de Marie pour l'achat de l'externat Mont-Jésus-Marie du boulevard Mont-Royal.

L'entente a été signée le 8 septembre dernier, et l'Université en a fait l'annonce le 29 septembre, à l'occasion du discours annuel du recteur devant l'Assemblée universitaire. L'acte de vente devrait être signé le 8 octobre et c'est à ce moment seulement qu'on devrait connaître le montant de la transaction, la congrégation ayant

demandé la confidentialité jusque-là.

D'une superficie de 18 650 m², ce nouveau bâtiment viendra combler une partie du déficit d'espace dont souffre l'UdeM et qui est actuellement évalué à 33 907 m² en fonction des prévisions de clientèle pour l'année 2006.

Selon un scénario qualifié de «probabilité très forte» par Jacques Gravel, vice-recteur exécutif adjoint, ce pavillon abritera le Département de géographie, logé au Pavillon 520 Côte-Sainte-Catherine loué à la Commission scolaire de Montréal.

Certaines des unités de la Faculté de médecine en ce moment abritées par le Pavillon Marguerite-d'Youville, où l'on manque d'espace, pourraient vraisemblablement être relocalisées au Mont-Jésus-Marie. Le futur Institut d'évaluation en santé (IDEES) de la Faculté de médecine s'y retrouverait également.

La Faculté de musique, qui n'a pas de salle de répétition autre que la salle de spectacle Claude-Champagne, pourra elle aussi bénéficier de ce nouveau pavillon, situé dans son voisinage immédiat. L'ancienne chapelle de l'externat serait transformée en salle de répétition et de concert.

«Il existe déjà un lien naturel entre le Mont-Jésus-Marie et le pavillon de la Faculté de musique, indique Jacques Gravel. Une partie du chauffage du pavillon provient du Mont-Jésus-Marie et un tunnel relie les deux bâtiments. Ce tunnel pourra de nouveau servir à faire passer les câbles de fibre optique.»

Finalement, certains départements de sciences humaines de la Faculté des arts et des sciences pourraient y être regroupés.

Sans pouvoir donner plus de détails sur l'utilisation de l'immeuble, Jacques Gravel estime qu'il vaut la peine, dans les circonstances, de repenser certains réaménagements déjà prévus.

Un bâtiment en très bon état

Selon l'entente conclue entre les deux parties, l'Université pourra commencer à occuper 10 % de l'espace dès le mois prochain. La totalité du bâtiment devrait être à la disposition de l'UdeM en juin 2005, la congrégation disposant toutefois d'un délai de grâce de un an pour relocaliser ses services, notamment l'externat, qu'elle entend conserver dans le secteur.

Comme le Mont-Jésus-Marie est situé dans une zone historique protégée, l'Université est tenue d'en conserver l'apparence. Selon M. Gravel, l'immeuble dont la construction date de 1924 a été très bien entretenu. «Un vieil édifice coûte plus cher d'entretien qu'un neuf, mais celui-là est en meilleur état que bien d'autres pavillons», affirme-t-il.

La subvention gouvernementale, qui inclut des budgets de fonctionnement, sera révisée en fonction de cet ajout d'espace.

Toujours selon le vice-recteur exécutif adjoint, 12 autres offres ont été faites à la congrégation, dont 4 très sérieuses. Certaines étaient même supérieures à celle de l'Université de Montréal. Mais comme ces offres d'achat prévoyaient de modifier la mission de l'établissement, les religieuses ont préféré celle de l'UdeM afin d'en conserver la vocation éducative.

Une certaine «filiation naturelle» lie en fait la congrégation avec l'Université de Montréal. Il s'agit du troisième pavillon que les Sœurs des saints noms de Jésus et de Marie cèdent à l'Université, après le Pavillon Marie-Victorin en 1968 et celui de la Faculté de musique en 1982.

L'Université a par ailleurs acquis des Sœurs grises le Pavillon Marguerite-d'Youville en 1967.

Daniel Baril

[Archives](#) | [Communiqués](#) | [Pour nous joindre](#) | [Calendrier des événements](#)

Université de Montréal, Direction des communications et du recrutement